



27 millions d'observations sur la flore de France dans la plateforme web de diffusion nationale de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux

La Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN) a procédé à la mise en ligne d'un jeu de données sans équivalent sur la flore de France. Avec 7 millions d'observations nouvelles, plus de 27 millions d'observations, géolocalisées et validées par les experts du réseau des CBN, portant sur 10765 espèces, sont désormais consultables dans un *Atlas web de la flore de France* (<http://siflore.fcbn.fr>). Cet outil, d'envergure nationale, a été consolidé afin de mieux faire connaître la diversité du patrimoine végétal de France, dans l'objectif d'une meilleure préservation.

L'Atlas de la flore de France de la FCBN

Fin septembre, à Montreuil (93), le président de la FCBN, Eric GUELLEC, a procédé à la mise en ligne des données actualisées d'observation de la flore de France sur la plateforme web de diffusion nationale développée par la FCBN. En 2013, un premier travail collectif d'agrégation des données avait abouti à la mise en ligne de plus de 20 millions de données d'observation. Cette plateforme, qui constitue un véritable Atlas web de la flore de France, donne accès aux cartes de répartition des espèces, sur le territoire métropolitain et celui de l'île de La Réunion. En amont, un travail considérable, de collecte d'informations sur la flore, de structuration et de validation scientifique des données, a été nécessaire.

L'accompagnement des politiques publiques

Cette phase de structuration et de validation des données sur la flore constitue un préalable indispensable à l'accompagnement des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité, comme l'élaboration de listes d'espèces (liste rouge, listes d'espèces protégées), la mise en place de plans nationaux d'actions pour les espèces en voie de disparition, ou de plans de lutte pour les espèces exotiques envahissantes.

Plus largement, la mise à disposition de ces données publiques répond à de nombreuses attentes, tant de la société civile que des pouvoirs publics, comme : répondre au défaut de connaissance, prévenir la destruction involontaire d'espèces rares ou protégées, favoriser la mobilisation des acteurs publics, constituer une couche d'alerte à destination des aménageurs, élaborer les zonages et schémas territoriaux, justifier un classement en zone d'intérêt patrimonial ou en aire protégée, etc.

Ces données ont enfin vocation à alimenter la plateforme nationale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), un dispositif partenarial porté par le ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer, qui a pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité.

CONTACT PRESSE

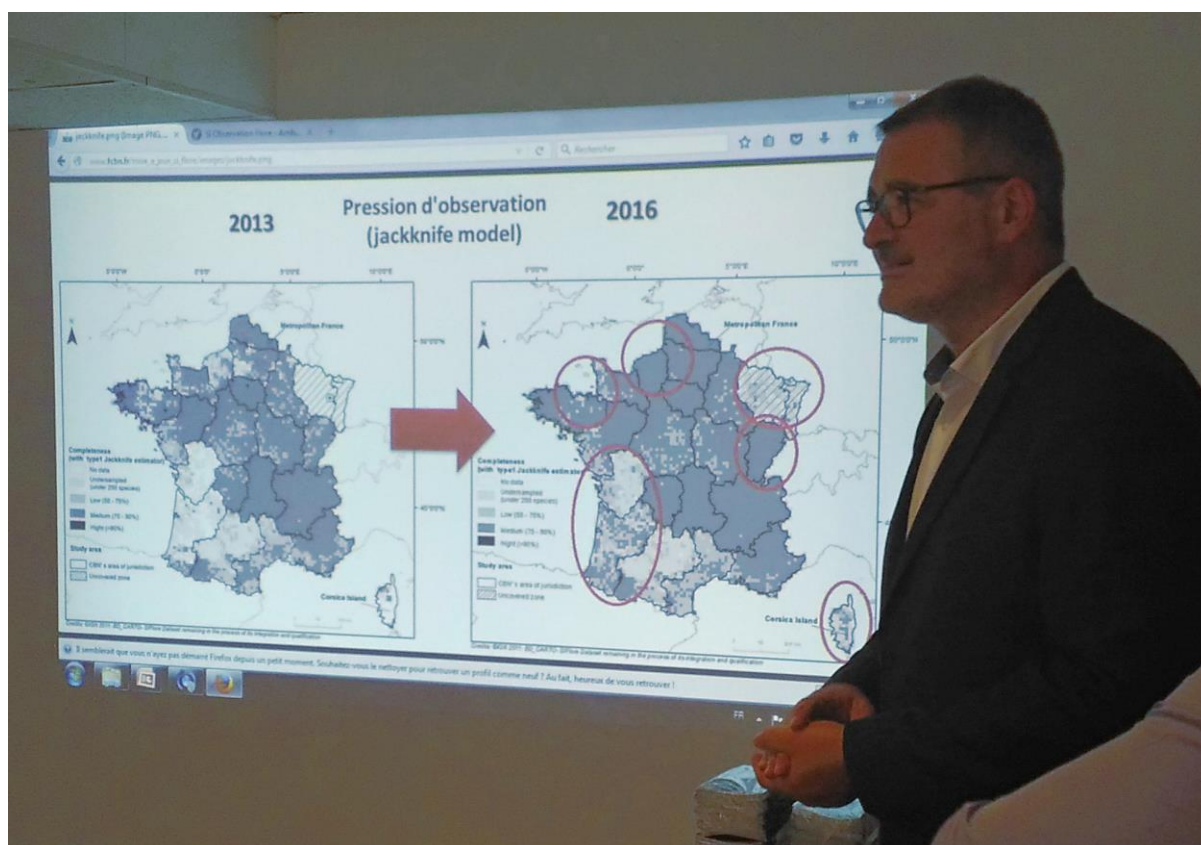
Bruno DUTREVE, Directeur de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux - +33 (0)1 80 89 70 00
bruno.dutreve@fcbn.fr - <http://www.fcbn.fr/>

Le réseau des Conservatoires botaniques nationaux

Soutenus depuis plus de vingt ans par l'Etat et les collectivités territoriales, les CBN assurent de manière essentielle quatre missions dévolues à la flore sauvage et aux habitats naturels et semi-naturels : développement de la connaissance, identification et conservation des éléments rares et menacés, appui auprès des pouvoirs publics sous forme d'expertises scientifiques, et enfin information et éducation du public.

Les onze CBN, agréés par le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, et les conservatoires botaniques émergents, emploient au total plus de 350 professionnels, et collaborent activement avec de nombreux réseaux d'observateurs bénévoles, des partenaires privés et publics, et des sociétés savantes.

Depuis de nombreuses années, les CBN sont reconnus comme des partenaires majeurs de la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le cadre des conventions internationales, des directives et conventions européennes et de la législation nationale pour la protection et la gestion de la flore spontanée.



Mise en ligne, par le Président de la FCBN, des données actualisées d'observation de la flore de France sur la plateforme web de diffusion nationale développée par la FCBN (Assemblée générale, fin septembre 2016).

CONTACT PRESSE

Bruno DUTREVE, Directeur de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux - +33 (0)1 80 89 70 00

bruno.dutreve@fcbn.fr - <http://www.fcbn.fr/>